

Lettre de Le Doulx de Melleville à sa sœur.  
(1<sup>er</sup> avril 1789)

À Madame de Grandmaison  
rue des Francs-Bourgeois  
Au Marais  
Paris

Le 1<sup>er</sup> avril 89

En vérité, Chère Soeur, il faut que cela soit vous pour me faire vaincre la paresse à écrire.

Enfin, les assemblées pour les Etats généraux sont finies à Évreux, nous étions pour celle de la noblesse cent-quatre-vingt-trois gentilshommes présents, et en comptant les procurations dont on était chargé nous étions près de quatre cents. Je me suis trouvé à toutes les assemblées avec Mr de Bailleul, un de mes voisins qui est resté tout le temps là chez moi et qui était chargé de la procuration de Mr de Vitermont.

Nos deux premières assemblées ont été communes, c'est-à-dire les trois états ensemble à la cathédrale, on y gelait de froid, il y en a même plusieurs qui en ont été malades. Après les deux assemblées les trois corps se sont séparés, la noblesse présidée par Mr de Courcy grand Bailli d'Évreux, a été à l'église de St-Nicolas, où on avait fait mettre deux poëles qui n'échauffaient pas beaucoup. Je ne sais où ont été les deux autres Corps, dont le Clergé était présidé par Mr l'Evêque d'Evreux, et le tiers État par Mr Girardin, lieutenant général du Bailliage. Les assemblées duraient depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. C'était un peu rude pour moi car je m'en retournais dîner à Melleville<sup>1</sup>, ne pouvant accepter aucun dîner prié à cause de Mr de Bailleul.

Mr le Duc de Bouillon avait tous les jours cent-vingt couverts à dîner à cinq heures, et envoyait à la porte de St-Nicolas tous les jours cinq ou six voitures pour conduire ceux qui voulaient venir dîner. Mr le Grand Bailli invitait et avait tous les jours une table de trente couverts. Mr le Lieutenant général en avait une aussi de vingt couverts, et Mr l'Evêque une de trente.

Les deux nommés députés pour la noblesse sont Mr le Comte de Bonneville, ancien lieutenant-colonel de Cavalerie homme d'un grand mérite et généralement estimé, et le marquis de Chambray votre voisin et notre parent.

Je ne connais pas ceux du clergé<sup>2</sup>, mais je sais que ce sont deux curés, ce qui a fait beaucoup de peine à Mr l'Evêque qui aurait désiré être nommé. Il a été furieux et a protesté contre les nominations qui cependant sont très en règle.

Voilà ce qu'on m'a assuré et ce que je sais. Je ferai mon possible pour vous envoyer les cahiers de chaque ordre si je peux trouver une occasion, ce qui n'est pas facile.

Mon fils n'est pas encore revenu de chez Mme de Montholon<sup>3</sup>, je ne sais s'il vous a écrit. L'affaire importante dont il s'agissait n'était pas autre chose que pour lui donner la procuration de deux gentilshommes du pays pour nommer Mr le comte de Castellane<sup>4</sup>, député pour la noblesse ce que

---

<sup>1</sup> Le château de Melleville est à Goupillières, à 31 km d'Evreux.

<sup>2</sup> Jean-Jacques de La Lande, curé d'Illiers-l'Évêque et Thomas Lindet, curé de Bernay. Celui-ci est élu en février 1791 évêque constitutionnel de l'Eure, puis, en 1792, député à la Convention nationale.

<sup>3</sup> Dont le mari est au service de « Monsieur ».

<sup>4</sup> Elu, le 12 mars 1789, député de la noblesse aux Etats Généraux par le bailliage de Châteauneuf-en-Thymerais,

Monsieur<sup>5</sup> désirait, et ce qui a réussi, mais il en désirait un autre pour le tiers État qui n'a pas été nommé. Comme mon fils n'a pas l'âge requis<sup>6</sup> Mme de Montholon lui a dit de se donner vingt-six ans.

Je finis, chère Soeur, car il n'y a plus de papier, je vous embrasse du meilleur de mon coeur, mille amitiés et compliments à toute la famille.

---

<sup>5</sup> Frère de Louis XVI, comte de Provence.

<sup>6</sup> 25 ans.